

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20220411-D2022-22-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2022-22 en date du 11/04/2021 concernant l'affectation du résultat d'exploitation constaté au compte administratif 2021 au budget principal 2022 :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 11 avril 2022, à 18h30, suivant convocation en date du 05 avril 2022, sous la présidence du Maire, M. FAUCHER Alain.

Présents : MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, ARMAND Thierry, AUBERGER Marie-Sophie, BLIN Matthieu, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, LATOUR Christelle, CASTANET Christine.

Absents excusés : BESSE Magali procuration à FAUCHER Alain, DUFOUR Dominique procuration à AUBERGER Marie-Sophie, GILLES Dominique procuration à FAUCHER Alain, THEYS Antony procuration à BLIN Matthieu.

M BLIN Matthieu a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	4	11	15	15	0

Le Conseil Municipal :

Considérant le compte administratif 2021 du budget principal approuvé par délibération du 31 mars 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants et à l'unanimité :

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	186 508,34
Excédent d'investissement antérieur reporté	-6 441,13

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2021

Dépenses d'investissement 2021	77 189,39
Recettes d'investissement 2021	89 031,69
Solde d'exécution de l'exercice 2021	11 842,30
Solde d'exécution cumulé	5 401,17

RESTES A REALISER AU 31/12/2021

RAR Dépenses d'investissement 2021	124 844,03
RAR Recettes d'investissement 2021	133 057,00
SOLDE	8 212,97

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2021

Rappel du solde d'exécution cumulé	5 401,17
Rappel du solde des restes à réaliser	8 212,97
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	13 614,14
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Dépenses de fonctionnement 2021	662 327,03
Recettes de fonctionnement 2021	716 081,62
Résultat de l'exercice 2021	53 754,59

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 14 avril 2022

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20220411-D2022-22-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Résultat antérieur	186 508,34
TOTAL FONCTIONNEMENT A AFFECTER	240 262,93

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2022)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2022)	60 000,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	60 000,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	180 262,93
TOTAL	240 262,93

A La Geneytouse, le 13 avril 2022

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 14 avril 2022